

CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

1 DEFINITIONS

1.1 Dans les présentes conditions générales de services, les termes et expressions suivantes auront le sens défini ci-dessous (ces définitions étant applicables tant au pluriel qu'au singulier des termes concernés):

Client	Toute personne morale ou physique ayant souscrit à un Service de EasyGiga.
Contrat	L'ensemble des documents régissant la prestation d'un Service au Client, tels que listés à l'article 2.2 CGS.
CGS	Les présentes conditions générales de services, telles que modifiées de temps à autre conformément à son article 4.1.
EasyGiga	EasyGiga SA, société anonyme de droit suisse ayant son siège à l'Avenue Industrielle 12, 1227 Carouge, Genève, Suisse.
Fiche Technique	Les conditions relatives à la prestation d'un Service particulier de EasyGiga, telles que modifiées de temps à autre conformément à l'article 4.1 CGS.
Plateforme d'Administration	L'espace du Site à partir duquel le Client peut administrer les Services, accessible après identification sous l'onglet "espace client".
Politique	La politique de protection de la vie privée et des données personnelles de EasyGiga, accessible sous: www.easygiga.com/Politique_Confidentialite.pdf
Prix	La rémunération due à EasyGiga pour la mise à disposition d'un Service telle qu'indiquée lors de la confirmation de la commande et tel que modifiée de temps à autre conformément à l'article 4.1 CGS.
Service	Une prestation fournie par EasyGiga, laquelle peut faire l'objet d'une Fiche Technique.
Site	Le site internet de EasyGiga, accessible sous: www.easygiga.com .
Usage Prohibé	Un usage prohibé tel que décrit à l'article 12 CGS.

2 OBJET DU CONTRAT

2.1 Les présentes CGS définissent les conditions auxquelles EasyGiga fournit un Service au Client.

2.2 Font partie intégrante du Contrat dans l'ordre descendant de priorité:

- l'e-mail de confirmation de commande;
- les éventuelles conditions particulières convenues entre EasyGiga et le Client par écrit;
- les Fiches Techniques applicables;
- la Politique; et
- les CGS.

2.3 Le catalogue de Services que constitue le Site n'est qu'un appel d'offres. Pour commander un Service, le Client suit la procédure de commande en ligne décrite sur le Site. La validation de toutes les étapes de la commande constitue une offre ferme du Client pour l'achat du Service au prix indiqué et vaut acceptation sans réserve de tous les termes du Contrat. En cas de désaccord avec les termes du Contrat, le Client s'abstient de passer commande. L'offre est valable durant 30 jours. L'offre n'est acceptée par EasyGiga - et partant le Contrat n'est conclu - qu'à compter du moment où EasyGiga envoie une confirmation de commande au Client par e-mail, après réception du Prix. Elle devient caduque si elle n'a pas été acceptée par EasyGiga ou si le Prix n'est pas payé par le Client dans le délai de 30 jours.

2.4 En validant toutes les étapes d'une commande, le Client déclare en outre être majeur et ne pas faire l'objet d'une mesure restreignant l'exercice de ses droits civils.

3 NOTIFICATION ET COMMUNICATION

3.1 Tout avis ou communication au sens du Contrat peut être valablement effectué par écrit (courrier ou message électronique) à l'adresse indiquée ci-dessous:

- A EasyGiga: par message électronique au moyen de l'ouverture d'un ticket sous l'espace support du Site exclusivement ou par courrier à EasyGiga SA, Avenue Industrielle 12, 1227 Carouge, Genève, Suisse.
- Au Client: par message électronique ou par courrier, conformément aux coordonnées indiquées dans la Plateforme d'Administration.

3.2 En principe, EasyGiga communique avec le Client par e-mail, aux adresses indiquées dans la Plateforme d'Administration.

3.3 Le Client s'engage à indiquer et maintenir une adresse e-mail valable et externe aux services d'EasyGiga au moins (telle qu'une adresse Bluewin, Gmail ou Hotmail). En outre, il est tenu de consulter régulièrement ses e-mails et de correctement paramétrer les filtres antispam.

- 3.4 Toute communication faite par e-mail aux adresses indiquées sur la Plateforme d'Administration est réputée valablement notifiée. Le Client supporte exclusivement les éventuels dommages résultant de l'impossibilité pour lui d'en prendre connaissance.
- 3.5 Sauf opposition écrite, le Client consent à recevoir de EasyGiga des informations commerciales relatives aux Services.

4 MODIFICATION

- 4.1 EasyGiga se réserve le droit de modifier les CGS, les Fiches Techniques, le Prix et la Politique en tout temps.
- 4.2 Toute modification des CGS ou d'une Fiche Technique est notifiée au Client par e-mail. Les modifications sont réputées acceptées par le Client si celui-ci ne manifeste pas son refus par écrit (courrier ou ticket sous l'espace support du Site) dans un délai de 7 jours à dater de leur notification. En cas de désaccord sur les modifications, le Client peut résilier les Services concernés pour la prochaine échéance contractuelle au sens de l'article 5 CGS.
- 4.3 Les modifications du Prix entrent en vigueur lors du renouvellement ou d'une nouvelle commande.
- 4.4 Les modifications de la Politique entrent en vigueur immédiatement et seront affichées sur le Site. Il est recommandé de consulter le Site régulièrement afin de prendre connaissance de toute modification éventuelle de la Politique.

5 DURÉE - RENOUELEMENT

La durée de souscription et les conditions de renouvellement sont réglées, pour chaque Service, dans la Fiche Technique correspondante.

6 SERVICES DE EASYGIGA

- 6.1 EasyGiga propose notamment les Services suivants, lesquels font l'objet de Fiches Techniques :
- (a) Hébergement de site internet; et
 - (b) Enregistrement, renouvellement et transfert de noms de domaines.
- 6.2 Si un Service fait l'objet d'une Fiche Technique, celle-ci est communiquée au moment de la commande. La Fiche Technique définit les termes et conditions du Service et fait partie intégrante du Contrat.
- 6.3 EasyGiga peut fournir d'autres services sur demande du Client. La fourniture de tels services est régie par un accord ad-hoc entre le Client et EasyGiga. Les parties peuvent néanmoins choisir d'incorporer les CGS par référence.
- 6.4 Les prestations gratuites de EasyGiga sont fournies à bien plaisir. Celles-ci peuvent être interrompues en tout temps et sans avertissement préalable. EasyGiga n'est pas tenu de fournir des services de support relatifs à de tels Services. Le Client n'a droit à aucune réduction, remboursement ou dommages et intérêts en relation avec des Services fournis à bien plaisir par EasyGiga.

7 DROITS ET OBLIGATIONS DE EASYGIGA

- 7.1 EasyGiga s'engage à fournir les Services décrits dans les Fiches Techniques avec toute la diligence possible compte tenu des technologies et logiciels disponibles.
- 7.2 EasyGiga use de ses meilleurs efforts afin que les Services soient disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Néanmoins, ceux-ci peuvent être interrompus notamment pour des travaux d'entretien, de maintenance ou en vue de mettre à jour les infrastructures logicielles et matérielles. Dans la mesure du possible, toute interruption sera notifiée au Client par e-mail. Le Client n'aura droit à aucune indemnité pour de tels motifs.
- 7.3 EasyGiga se réserve le droit de modifier l'apparence et le contenu du Site et/ou de la Plateforme d'Administration.
- 7.4 EasyGiga pourra faire appel à des fournisseurs tiers et/ou à des sous-traitants en vue de l'exécution du Contrat.

8 DROITS ET OBLIGATIONS DU CLIENT

- 8.1 Le Client s'engage à:
- (a) effectuer régulièrement les mises à jour logicielles et mettre en œuvre ses meilleurs efforts pour lutter contre l'exploitation de failles de sécurité par des tiers non-autorisés;
 - (b) assurer le fonctionnement optimal de tout composant logiciel ou matériel sous son contrôle;
 - (c) éviter toute action qui est susceptible de retarder, entraver ou rendre plus difficile ou coûteuse la fourniture des Services par EasyGiga;
 - (d) s'abstenir de tout Usage Prohibé (article 12 CGS); et
 - (e) informer EasyGiga de tout événement pouvant avoir des conséquences prévisibles sur la fourniture des Services, telle qu'une augmentation prévisible du trafic.
- 8.2 Le Client assume la responsabilité exclusive des prestations qu'il offre et du contenu qu'il diffuse au moyen des Services.
- 8.3 En cas de violation du Contrat, EasyGiga se réserve le droit de prendre toute mesure adéquate sans droit pour le Client à un quelconque remboursement. A titre d'exemple, EasyGiga peut:
- (a) mettre en œuvre une limitation technique appropriée;

- (b) suspendre les Services du Client concerné;
- (c) enjoindre le Client concerné à cesser tout Usage Prohibé (article 12 CGS); et/ou
- (d) résilier le Contrat avec effet immédiat (article 14 CGS).

9 PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

- 9.1 En échange de l'utilisation des Services, le Client s'engage à payer à EasyGiga, d'avance, le Prix indiqué sur la confirmation de commande.
- 9.2 Sauf indication contraire, le Prix est exprimé en francs suisses (TVA incluse) et couvre l'utilisation d'un Service donné pour une période de 12 mois.
- 9.3 Dès réception du Prix, EasyGiga active ou renouvelle le Service concerné. Le Client est responsable du paiement du Prix dans les délais impartis et supporte les conséquences en cas de défaut. Si le Service n'est pas activé dans les 3 jours à compter du paiement, il prend contact et signale le problème à EasyGiga via l'espace support du Site.
- 9.4 La compensation réciproque de créances est exclue.

10 ENREGISTREMENT - CODE D'ACCES

- 10.1 Dès la conclusion du Contrat conformément à l'article 2.3 CGS, le Client disposera d'un accès à la Plateforme d'Administration, d'où il peut administrer les Services auxquels il a souscrit.
- 10.2 Le Client a l'obligation de fournir à EasyGiga des informations conformes à la vérité et de mettre à jour ces informations en cas de changement de sorte qu'elles soient exactes et exhaustives pendant toute la durée du Contrat.
- 10.3 Le Client est également responsable de la sécurité de ses codes d'accès à la Plateforme d'Administration. Les codes d'accès sont composés d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Le Client veillera en particulier à créer un mot de passe complexe et à conserver ce dernier soigneusement, à l'abri d'une divulgation ou d'une consultation non autorisée.
- 10.4 Toute demande faite depuis la Plateforme d'Administration après authentification avec les codes d'accès d'un Client sera réputée comme provenant de ce dernier. Le Client répond seul de toute commande passée ou autre opération effectuée, même à son insu, au moyen de son nom d'utilisateur et de son mot de passe. Si le Client soupçonne ou sait qu'un tiers dispose d'un accès indu à son compte, il doit en avvertir immédiatement EasyGiga et changer son mot de passe.

11 SAUVEGARDES - PERTES DE DONNÉES

- 11.1 Pour prévenir les conséquences de bugs, piratages et mauvaises manipulations, le Client est tenu de sauvegarder régulièrement ses données.
- 11.2 EasyGiga effectue des copies de sauvegarde régulières de ses serveurs qu'elle conserve durant 10 jours. En raison de contraintes techniques, EasyGiga ne peut garantir que ces sauvegardes puissent être exploitées aux fins d'une restauration des données du Client. Si, malgré ce qui précède, le Client souhaite une restauration, EasyGiga peut, sans aucune garantie du résultat et moyennant le paiement de la somme de CHF 120.- par compte, effectuer une restauration des données des 7 derniers jours à partir de la sauvegarde serveur.
- 11.3 Si le Client a souscrit une option de sauvegarde incrémentale pour un Service, les termes et conditions de la Fiche Technique correspondante s'appliquent.
- 11.4 Dans tous les cas, EasyGiga exclut toute responsabilité en cas de perte de données.

12 USAGE PROHIBE

- 12.1 Les Services ne peuvent être utilisés qu'à des fins licites telles que définies par le droit (suisse ou étranger) applicable. En particulier, les contenus suivants ne peuvent être hébergés, utilisés, diffusés ou rendus accessibles au moyen des Services:
 - (a) représentations de la violence;
 - (b) contenu incitant au délit, à la violence, à la haine ou à la discrimination religieuse ou raciale;
 - (c) contenu attentatoire à la liberté de croyance et des cultes;
 - (d) contenu pornographique, s'ils sont accessibles sans filtre à des mineurs;
 - (e) contenu diffamatoire ou calomnieux;
 - (f) contenu incitant, permettant ou facilitant l'accès, la modification, la soustraction ou la destruction non autorisée de données ou l'accès et l'usage non autorisé d'un système informatique (notamment virus, chevaux de Troie, logiciels malveillants);
 - (g) contenu visant à escroquer ou à autrement profiter de l'inexpérience d'une personne (notamment captage d'informations utilisateurs, promesses de gains);
 - (h) contenu violant les droits de propriété intellectuelle (brevets, marques, design ou droits d'auteurs) de tiers;
 - (i) contenu permettant - ou lié à - des jeux de hasard en ligne (casinos électroniques);
 - (j) contenu portant atteinte à la personnalité d'un tiers; et
 - (k) contenu de toute nature lié à des activités punies par le droit pénal.

- 12.2 L'usage excessif et abusif des Services et des ressources d'EasyGiga est également interdit. En particulier, les usages suivants sont prohibés:
- (a) usage de logiciels ayant un impact négatif excessif sur les ressources d'exploitation de EasyGiga;
 - (b) usage ou exploitation, à des fins commerciales, de logiciels de partage et de mise à disposition de fichiers (notamment File-Sharing, Bittorent, hébergement de services de streaming);
 - (c) usage ou mise à disposition de logiciels ou de supports infectés pouvant détériorer les performances ou fonctions d'un système informatique tiers;
 - (d) usage de logiciels visant ou pouvant provoquer la détérioration des performances ou fonctions d'un système informatique tiers (notamment attaque DDOS);
 - (e) systèmes d'échange de bannières;
 - (f) envoi de mailings indésirables et non sollicités (notamment spamming, junk-mailing, mail bombings);
 - (g) publication de messages dans des groupes de discussion (notamment forum, newsgroup, Usenet) avec un contenu sans rapport avec le thème du groupe;
 - (h) usage de scanneurs de réseau;
 - (i) sous-location, prêt ou mise à disposition, gratuitement ou contre rémunération, des Services à des tiers; et
 - (j) falsification des informations fournies (notamment IP-spoofing).
- 12.3 Si EasyGiga estime qu'il existe un Usage Prohibé ou si un Usage Prohibé est signalé par les autorités compétentes ou un particulier, EasyGiga peut prendre les mesures adéquates conformément à l'article 8.3 CGS, ceci sans avoir à vérifier si ladite plainte est fondée. En outre, EasyGiga se réserve le droit de signaler tout fait pénalement répréhensible aux autorités compétentes et, sur requête des autorités, d'apporter son soutien complet dans une éventuelle procédure judiciaire.

13 INDEMNISATION

Le Client s'engage à indemniser et dédommager EasyGiga pour tout dommage, perte, coût ou dépense résultant d'une revendication ou d'une prétention d'un tiers liée à l'utilisation par le Client des Services.

14 RESILIATION

Indépendamment des conditions de renouvellement et de résiliation des Fiches Techniques, EasyGiga se réserve le droit de résilier le Contrat avec effet immédiat et de cesser de fournir tout ou partie des Services sans aucun droit à un quelconque remboursement pour le Client:

- (a) si les données indiquées par le Client sur la Plateforme d'Administration sont inexactes ou incomplètes (article 10.2 CGS);
- (b) en cas d'Usage Prohibé (article 12 CGS);
- (c) en cas de violation du Contrat;
- (d) en présence d'une décision exécutoire d'une autorité judiciaire, administrative ou arbitrale (y compris les commissions formées en vertu des règles de l'ICANN pour la procédure uniforme de résolution des litiges en matière de noms de domaine);
- (e) en cas d'insolvabilité ou de faillite du Client, à moins que celui-ci ne fournisse des sûretés adéquates; et
- (f) pour tout autre motif ou circonstance empêchant, selon EasyGiga, la continuation des rapports contractuels, après une vaine mise en demeure adressée au Client.

15 FIN DU CONTRAT

- 15.1 Après la fin du Contrat, les données du Client restent accessibles sur demande au moyen de l'ouverture d'un ticket sous l'espace support du Site au moins durant une période de 30 jours à partir de la date de fin du Contrat. Passé ce délai, les données du Client sont automatiquement et irrémédiablement supprimées.
- 15.2 Les articles 13 (Indemnisation), 15 (Fin du Contrat), 16 (Responsabilité de EasyGiga), 18 (Propriété intellectuelle), 19 (Dispositions finales) et 20 (Droit applicable et for) des CGS continueront à s'appliquer après la fin du Contrat.

16 RESPONSABILITE DE EASYGIGA

- 16.1 Les photos, vidéos et textes illustrant et décrivant les Services qui figurent sur le Site sont non contractuels et sont fournis à titre informatif uniquement. EasyGiga n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs et/ou d'omissions en lien avec les photos, vidéos et/ou textes présents sur le Site.
- 16.2 Le Client reconnaît que, compte tenu de l'état actuel des technologies et en l'absence de garanties des opérateurs de télécommunications, des éditeurs de logiciels ou de toute autre instance dont EasyGiga dépend pour fournir les Services, la disponibilité permanente des Services ne saurait être garantie. En particulier, le Client comprend que EasyGiga ne répond pas :
- (a) des difficultés d'accès aux Services pour des raisons techniques ou du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes;
 - (b) de la contamination des données du Client par des virus;

- (c) des intrusions malveillantes de tiers sur les serveurs de EasyGiga;
 - (d) des détournements éventuels des codes d'accès ou de toute information relative au Client; ou
 - (e) des pertes de données du Client.
- 16.3 EasyGiga n'est tenu que par une obligation de moyens et exclut toute responsabilité relative à la prestation des Services, qu'elle soit contractuelle ou délictuelle, ceci sous réserve de dol ou de faute grave.
- 16.4 En cas de responsabilité de EasyGiga, le Client accepte que :
- (i) Seuls les dommages directs pourront donner lieu à réparation: en aucun cas, EasyGiga ne répondra envers le Client des dommages indirects (y inclus la perte d'usage, l'interruption des activités commerciales, les pertes de revenus ou la perte de données) ou des dommages médiats, spéciaux, punitifs ou incidents quelque soit leur nature.
 - (ii) La responsabilité totale de EasyGiga pour toutes prétentions (qu'elles soient contractuelles, délictueuses, causales ou autres) ne dépassera pas les montants perçus par EasyGiga dans les douze mois précédant la date de la prétention, pour le Service donnant lieu à cette prétention.
 - (iii) Il est en position de prévoir et d'évaluer les dommages et pertes qu'il pourrait subir en rapport avec le Service et assume la **limitation de responsabilité de EasyGiga en pleine connaissance de cause.**
- 17 PROTECTION DES DONNEES
- Les conditions de protection des données personnelles du Client sont réglées dans la Politique.
- 18 PROPRIETE INTELLECTUELLE
- 18.1 Le Client dispose d'un droit non exclusif et intransmissible d'user des Services durant le Contrat, sous réserve d'une suspension. EasyGiga ou un tiers conserve tous les droits de propriété intellectuelle existants ou en formation.
- 18.2 Le Client s'interdira d'utiliser le nom, la marque ou tout autre signe distinctif d'EasyGiga ou d'émettre un communiqué de presse ou une déclaration publique relative aux relations contractuelles découlant du Contrat sans l'approbation écrite préalable de EasyGiga.
- 19 DISPOSITIONS FINALES
- 19.1 EasyGiga pourra transférer tout ou partie des droits et obligations résultant du Contrat à un tiers moyennant un avis écrit donné 10 jours avant la date du transfert.
- 19.2 Toute disposition du Contrat qui serait, en tout ou en partie, en contradiction avec le droit impératif suisse sera dissociable et toute nullité, totale ou partielle, d'une telle clause n'affectera pas la validité du reste de la clause en question ni des autres clauses du Contrat. Si une disposition du Contrat s'avérait sans effet en tout ou en partie, elle sera remplacée par une disposition produisant des effets économiques et juridiques aussi proches que possible de ceux de la disposition invalidée.
- 19.3 Le Contrat contient tous les termes, conditions, assurances, garanties, engagements et obligations convenus entre les Parties en relation avec l'objet du Contrat et remplace tous accords et engagements antérieurs des Parties, écrits ou oraux, en relation avec l'objet du Contrat.
- 19.4 Le fait qu'EasyGiga n'exige pas le respect ou l'exécution d'une des dispositions du Contrat ne signifie pas qu'elle ait renoncé au bénéfice de cette disposition, ni n'affecte la validité en tout ou en partie du Contrat ou son droit à demander l'exécution de chacune de ses dispositions. En outre, le fait pour EasyGiga d'offrir gratuitement des prestations excédant les Services ne saurait créer un quelconque droit ni fonder une quelconque prétention de la part du Client à l'égard de ces prestations, fournies exclusivement à bien plaisir (article 6.4 CGS).
- 20 DROIT APPLICABLE ET FOR
- 20.1 Le présent Contrat est soumis au droit matériel suisse.
- 20.2 Tous litiges survenant au sujet du présent Contrat ou en rapport avec celui-ci seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux ordinaires de Genève, sous réserve d'un recours au Tribunal fédéral.

Mise à jour du 12 octobre 2016.

Le présent document est protégé par le droit d'auteur. Toute reproduction, diffusion ou autre utilisation, sous une forme modifiée ou non, est interdite, sauf à obtenir l'accord préalable écrit de l'auteur. Les utilisations non autorisées seront poursuivies.